



La Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) a été condamnée à verser une importante somme d'argent à Guibai Gatama, l'ancien membre du comité exécutif de la fédération.

Selon les termes d'une décision rendue par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), la FECAFOOT doit verser au moins 6,8 millions de FCFA à Gatama dans les 30 prochains jours.

Cela fait suite à une affaire qui a opposé les deux parties en août 2023. Au cours de cette affaire, le TAS avait donné raison à Gatama en le réhabilitant dans ses fonctions de membre du comité exécutif de la FECAFOOT. Cependant, cette réhabilitation n'a pas été suivie d'un versement immédiat des frais de procédure, qui ont été engagés par les parties.

En guise de réajustement au regard de l'avance de frais des parties, la FECAFOOT doit par conséquent s'acquitter de 80% des frais de procédure, tandis que Guibai Gatama devra prendre en charge 20% des coûts.

La FECAFOOT doit donc payer une importante somme d'argent à Guibai Gatama dans les prochains jours.